

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
de la séance du Conseil municipal
du 28 avril 2021
(Exécution de l'article 2121-25 du code Général des Collectivités Territoriales)**

Le 28 avril 2021 à 19 heures, le Conseil Municipal de Challes-les-Eaux, dûment convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Madame Josette REMY, Maire.

Vingt-huit conseillers sont en exercice

Etaient présents : 25 personnes

ALEXANDRE Evelyne, ARSAC Thierry, BERLAND Mary, BILLARD Bernard, CICERO Gilles, COLIN Yvette, DELACHAT Françoise, ESTEVE Patrick, FAVE Brigitte, FRANCONY Christophe, GAYET Gérard, GOUILLON Marie-Christine, GRUNENWALD Stéphanie, GUERLINCE Caroline, JACQUIER Jean-Yves, LOPEZ Marie-Christine, MARLIER Marie, MOREAU Vincent, PALHEC PETIT Colette, PASSIN Jean-Pierre, RICHARD Marc, THIVOLET Cécile, VERTHUY Jean-Michel, VEUILLET Robert et REMY Josette

Absents représentés : 3

Conformément à l'article L 2120-20 du CGCT ont donné pouvoir de voter en leur nom :

HALLAY James donne pouvoir à DELACHAT Françoise

PLAISANCE Solange donne pouvoir à GAYET Gérard

DONZEL Julien donne pouvoir à RICHARD Marc

Votants : 28

Vincent MOREAU est désigné comme secrétaire de séance.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le compte rendu de la séance du 31 mars 2021

Finances

DCM202141 Compte de gestion et compte administratif - Budget du camping - Exercice 2020

A l'unanimité :

- approuve le compte de gestion du budget du camping de la commune de l'année 2020,
- vote le compte administratif du budget du camping de la Commune de l'année 2020,
- autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

DCM202142 Compte de gestion et compte administratif - Budget du cinéma - Exercice 2020

A l'unanimité :

- approuve le compte de gestion du budget du cinéma de la commune de l'année 2020,
- vote le compte administratif du budget du cinéma de la commune de l'année 2020,
- autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.
- valide que le budget supplémentaire de la commune viendra abonder le déficit du budget du cinéma à hauteur du déficit soit 53 662,62€ en section d'exploitation

DCM202143 Compte de gestion et compte administratif - Budget de la Commune - Exercice 2020

A l'unanimité :

- approuve le compte de gestion du budget de la commune de l'année 2020,
- vote le compte administratif du budget de la Commune de l'année 2020,
- autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

DCM202144 Affectation des résultats - Budget du cinéma

A l'unanimité affecte le résultat comme présenté.

DCM202145 Affectation des résultats - Budget de la Commune

A l'unanimité affecte le résultat comme présenté.

DCM202146 Intégration du budget dissous hors Balance d'Entrée dans le budget de la commune 95500

A l'unanimité approuve les intégrations précisées dans le budget supplémentaire de la commune de 2021

DCM202147 Admission en non-valeur impayés du camping

A l'unanimité :

- approuve les admissions en non-valeur – dettes issues du budget du camping municipal – d'un montant de 2110,20 €.
- Dit que cette somme sera inscrite sur le budget supplémentaire de la Commune compte 6541.

DCM202148 Régularisation du compte 16 emprunts du budget de la commune

A l'unanimité, approuve les écritures et prévoit les crédits nécessaires au budget supplémentaire de la commune.

DCM202149 Liste des biens mis à disposition dans le cadre de la DSP du camping

A l'unanimité, approuve cette liste.

DCM202150 Budget supplémentaire de la commune

A l'unanimité :

- approuve le budget supplémentaire de la Commune de l'année 2021,
- autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

DCM202151 Exonération TLPE et ODP

A l'unanimité, autorise Mme le Maire à :

- Exonérer des droits d'occupation du domaine public afférents à l'usage commercial (terrasse, étal, porte-vue, oriflamme...) pour l'année 2021.
- Exonérer pour moitié de la TLPE (taxe locale sur la publicité extérieure) pour l'année 2021.

Foncier

DCM202152 Acquisitions foncières régularisation de voiries Vernais

A l'unanimité, approuve l'acquisition par la ville des trois parcelles pour un montant de 1 € qui compte tenu de la modicité de la somme ne sera pas versé

DCM202153 Acquisitions foncières régularisation de voiries Buisson Rond

A l'unanimité, approuve l'acquisition par la ville des trois parcelles pour un montant de 1 € qui compte tenu de la modicité de la somme ne sera pas versé

DCM202154 Désaffectation - Déclassement pour cession d'un bâtiment

A l'unanimité approuve la désaffectation et le déclassement pour cession.

DCM202155 Rénovation thermique et acoustique de la salle polyvalente de l'espace Bellevarde

A l'unanimité :

- approuve le projet de rénovation thermique et acoustique de la salle polyvalente
- approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 378 400 € HT
- approuve le plan de financement
- demande à la préfecture dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) 2021 une subvention de 219 472 € HT pour la réalisation de cette opération

DCM202156 Soutien aux initiatives de jardins partagés

A l'unanimité,

- approuve le projet de tranche supplémentaire de jardins,
- approuve le coût prévisionnel de **44 065 € HT**,
- sollicite auprès des services de l'Etat la subvention la plus élevée possible, dans le cadre du plan de relance.

Energie

DCM202157 Taxe Communale sur les Consommations Finales d'Electricité (TCCFE) : Modification du coefficient en concordance avec le SDES

A l'unanimité

- instaure sur le territoire de la commune l'actuel coefficient maximum de 8,5 pour la « part communale » de la future Taxe Intérieure sur les Consommations Finales d'Electricité (TICFE) ;
- valide et accepte la répartition du montant de la « part communale »

Marché estival

DCM202158 Approbation du Règlement d'un marché estival

A l'unanimité, approuve le règlement du marché estival.

DCM202159 Approbation tarifs d'occupation du domaine public, tarif marché estival

A l'unanimité, approuve les tarifs du marché estival.

Information au Conseil

DCM202160 Actes passés par le Maire en vertu de la délégation donnée au titre de l'article L.2122.22 du Code général des collectivités territoriales

Le Conseil municipal prend acte de ces décisions.

DCM202161 Participation du SDES à la fresque sur le transformateur rue Domenget, convention de co-maîtrise d'ouvrage

A l'unanimité :

- valide l'estimation initiale de l'opération
- demande au SDES une participation financière sur les travaux de la fresque ;
- inscrit au budget de la commune les dépenses et les recettes associées à l'opération ;
- autorise Madame le Maire à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage portant transfert de la maîtrise d'ouvrage du SDES à la commune, ainsi que tous les documents nécessaires au bon fonctionnement de cette opération ;
- demande au SDES de signer la convention précitée.

Madame le Maire,
Josette REMY

